

2011_B226

OBJET : Affaires juridiques et commande publique - Statut de l'Elu - Attribution d'un mandat spécial à Messieurs Roger PELLENC et Jacques BUCKI pour leur participation à une réunion concernant la Cité de l'Energie et à une visite de l'Institut National de l'Energie Solaire - 30 juin 2011

Le 10 juin 2011, le Bureau de la Communauté d'Agglomération du Pays d'Aix s'est réuni en session ordinaire à la salle des fêtes de Puyricard à Aix-en-Provence sur la convocation qui a été adressée par Madame le Président de la Communauté d'Agglomération le 3 juin 2011, conformément à l'article L 5211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents :

JOISSAINS MASINI Maryse, Président, Aix-en-Provence - ALBERT Guy, vice-président, Jouques - AMIEL Michel, vice-président, Les Pennes Mirabeau - BARRET Guy, vice-président, Coudoux - BONFILLON Jean, vice-président, Fuveau - BOYER Michel, vice-président, Simiane-Collongue - BUCKI Jacques, vice-président, Lambesc - CANAL Jean-Louis, vice-président, Rousset - CHARRIN Philippe, vice-président, Vauvenargues - CHORRO Jean, vice-président, Aix-en-Provence - CIOT Jean-David, vice-président, Le Puy-Ste-Réparate - CRISTIANI Georges, vice-président, Mimet - DAGORNE Robert, vice-président, Eguilles - DUFOUR Jean-Pierre, vice-président, Saint Esteve Janson - DUPERREY Lucien, vice-président, Saint-Antonin-sur-Bayon - FERAUD Jean-Claude, vice-président, Trets - FOUQUET Robert, membre du Bureau, Aix-en-Provence - GACHON Loïc, vice-président, Vitrolles - GALLESE Alexandre, vice-président, Aix-en-Provence - GARÇON Jacques, membre du Bureau, Aix-en-Provence - GERACI Gérard, vice-président, Aix-en-Provence - GUINIERI Frédéric, vice-président, Puyloubier - JOISSAINS Sophie, vice-président, Aix-en-Provence - JOUVE Mireille, vice-président, Meyrargues - LAFON Henri, membre du Bureau, Pertuis - LAGIER Robert, vice-président, Meyreuil - LARNAUDIE Patricia, membre du bureau, Aix-en-Provence - LEGIER Michel, vice-président, Le Tholonet - LONG Danielle, vice-président, Peyrolles-en-Provence - LOUIT Christian, vice-président, Aix-en-Provence - MANCEL Joël, vice-président, Beaurecueil - MARTIN Régis, vice-président, Saint Marc Jaumegarde - MARTIN Richard, vice-président, Cabriès - MORBELLI Pascale, membre du Bureau, Vitrolles - PAOLI Stéphane, membre du Bureau, Aix-en-Provence - PELLENC Roger, vice-président, Pertuis - PERRIN Jean-Claude, vice-président, Bouc Bel Air - PERRIN Jean-Marc, membre du bureau, Aix-en-Provence - PIERRON Liliane, membre du Bureau, Aix-en-Provence - PIN Jacky, vice-président, Rognes - RIVET-JOLIN Catherine, vice-président, Aix-en-Provence - SAEZ Jean-Pierre, vice-président, Venelles - SANGLINE Bruno, membre du Bureau, Bouc Bel Air - SICARD-DESNUELLE Marie-Pierre, membre du Bureau, Aix-en-Provence - SLISSA Monique, membre du bureau, Les Pennes Mirabeau - SUSINI Jules, vice-président, Aix-en-Provence - TAULAN Francis, membre du Bureau, Aix-en-Provence - VILLEVIEILLE Robert, vice-président, La Roque d'Anthéron

Excusé(s) avec pouvoir :

BRAMOULLÉ Gérard, vice-président, Aix-en-Provence, donne pouvoir à JOISSAINS MASINI Maryse - BRUNET Danièle, membre du Bureau, Aix-en-Provence, donne pouvoir à PAOLI Stéphane - DELOCHE Gérard, vice-président, Aix-en-Provence, donne pouvoir à GARÇON Jacques - DI CARO Sylvaine, membre du bureau, Aix-en-Provence, donne pouvoir à PIERRON Liliane - DRAOUZIA Dahbia, membre du Bureau, Aix-en-Provence, donne pouvoir à GERACI Gérard - FILIPPI Claude, vice-président, Ventabren, donne pouvoir à DAGORNE Robert - GROSSI Jean-Christophe, membre du Bureau, Aix-en-Provence, donne pouvoir à GALLESE Alexandre

Excusé(s) :

BOULAN Michel, vice-président, Châteauneuf-le-Rouge - BUCCI Dominique, vice-président, Les Pennes Mirabeau - BURLE Christian, vice-président, Peynier - GARDIOL Philippe, membre du Bureau, Vitrolles - GERARD Jacky, vice-président, Saint-Cannat - PIZOT Roger, vice-président, Saint Paul lez Durance

Monsieur Régis MARTIN donne lecture du rapport ci-joint.

BUREAU DU 10 JUIN 2011

Rapporteur : Monsieur Régis MARTIN

Objet : Statut de l'Elu - Mandat spécial - Attribution d'un mandat spécial à Messieurs Roger PELLENC et Jacques BUCKI pour leur participation à une réunion concernant la Cité de l'Energie et à une visite de l'Institut National de l'Energie Solaire - 30 juin 2011
Décision du Bureau

Mes Chers Collègues,

Lors de la rencontre du 19 avril dernier entre Monsieur Roger PELLENC, Vice-président de la CPA et Monsieur Bernard BIGOT, Administrateur du CEA, il a été décidé de poursuivre la réflexion sur le projet « Cité de l'Energie » à Cadarache.

Une réunion de pilotage entre partenaires (CPA, CEA, Région PACA), est organisée le 30 juin prochain à 9 h 30 à Grenoble, suivi d'une visite de l'Institut National de l'Energie Solaire (INES) à Chambéry.

En application de l'article L.5211-10 du Code général des collectivités territoriales, le Conseil de communauté a, par délibération N°2009-A143 du 29 juillet 2009, délégué au Bureau ses attributions pour accorder l'exercice d'un mandat spécial dans l'intérêt de la Communauté du Pays d'Aix.

Ainsi, conformément à l'article L.2123-18 du Code général des collectivités territoriales et à la délibération précitée, le Bureau communautaire doit accorder un mandat spécial à l'élue concerné pour permettre la prise en charge des frais afférents à la mission qu'un élu accomplit.

A titre de rappel, les missions effectuées par les élus communautaires, dans ce cadre, doivent présenter un caractère exceptionnel et temporaire.

Les missions doivent répondre à une opération déterminée de façon précise et entraîner des déplacements inhabituels et indispensables.

Lors de la rencontre du 19 avril dernier entre Monsieur Roger PELLENC, Vice-président de la CPA et Monsieur Bernard BIGOT, Administrateur du CEA, il a été décidé de poursuivre la réflexion sur le projet « Cité de l'Energie » à Cadarache.

Monsieur Jean THERME, Directeur du CEA Grenoble et Conseiller auprès de Monsieur BIGOT sur les énergies alternatives, a été chargé du pilotage de l'opération au niveau du CEA.

La CPA souhaitant associer la Région PACA au projet, une rencontre, à l'initiative de Monsieur PELLENC, a été organisée avec Monsieur Christophe CASTANER, Vice-président de la Région PACA délégué à l'Emploi, au Développement Economique, à l'Enseignement Supérieur, à la Recherche et à l'Innovation.

Une réunion est ainsi organisée entre Monsieur THERME et Monsieur Didier LAUGA, Directeur Général des Services de la Région PACA, le 30 juin prochain à Grenoble. Cette rencontre sera suivie d'une visite de l'Institut National de l'Energie Solaire (INES) à Chambéry.

Au regard de l'importance de cette rencontre pour la poursuite du projet dans un partenariat concret avec la Région PACA et le CEA, il est proposé d'accorder un mandat spécial à Monsieur Roger PELLENC, Vice-président de la CPA délégué au Développement Economique, et à Monsieur Jacques BUCKI, Vice-président de la CPA délégué aux Economies d'Energie et à l'Energie Renouvelable.

VU l'exposé des motifs ;

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2123-18 et L.5211-10 ;

VU le décret n°2006-781 du 3 juillet 2006 fixant les conditions et les modalités de règlement des frais occasionnés par les déplacements temporaires des personnels civils de l'Etat ;

VU la délibération n°2009-A143 du 29 juillet 2009 du Conseil communautaire portant délégation d'attributions au Bureau ;

Au vu de ce qui précède, je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **ACCORDER** un mandat spécial à Messieurs Roger PELLENC et Jacques BUCKI pour leur participation à la rencontre autour du projet de la Cité de l'Énergie le 30 juin prochain à Grenoble et Chambéry ;
- **AUTORISER** pour l'exécution du présent mandat spécial le remboursement en fonction des frais réellement payés, sur présentation des pièces justificatives ;
- **AUTORISER** Madame le Président ou son représentant à signer tous les actes et à prendre toutes les décisions afférentes à cette affaire.

OBJET : Affaires juridiques et commande publique - Statut de l'Elu - Attribution d'un mandat spécial à Messieurs Roger PELLENC et Jacques BUCKI pour leur participation à une réunion concernant la Cité de l'Energie et à une visite de l'Institut National de l'Energie Solaire - 30 juin 2011

VU la délibération n° 2009-A143 du 29 juillet 2009 portant délégation d'attributions au Bureau ;

Après en avoir délibéré, le Bureau de la Communauté du Pays d'Aix adopte à l'unanimité le rapport qui précède et le transforme en délibération.

Le Président de la Communauté du Pays d'Aix
Maryse TOISSAIN MASINI



Acte rendu exécutoire par transmission
En Sous-préfecture d'Aix-en-Provence
Le **23 JUIN 2011**